CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 477366

Avis de constitution

SOCIETE « INDUSTRIE GRAINE COTON » en abrégé « IGC »

Siège KORHOGO QUARTIER COMMERCE,PRES ANCIENNE GARE UTRAKO ,LOT 3,ILOT 90, Lot 3, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INDUSTRIE GRAINE COTON » en abrégé « IGC »

Objet : ACHAT DE GRAINES DE COTON, TRANSFORMATION DE GRAINES DE COTON TOURTEAUX ,ALIMENT DE VOLAILLES,HUILE, SAVON

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social KORHOGO QUARTIER COMMERCE,PRES ANCIENNE GARE UTRAKO ,LOT 3,ILOT 90, Lot 3, Ilot 90

Dirigeant(s) M KONATE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-01-2026-B13-00005 du 20/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 20/01/2026

Pour Avis

Le CEPICI